

La Gazette de Berthier.

PUBLIEE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 29 JUILLET 1892

C. A. CHENEVET, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

No. 44

LE CHEMIN DES LARMES UN AMOUR DÉÇU.

XXX

LA VENGERESSE.

(Suite.)

—Non, répliqua vivement Mercédès, non, vous n'avez pas fait un voyage inutile et avant qu'il soit longtemps vous en aurez la preuve. Elle s'approcha de la table et mit dans sa poche les quatre écus.

—Je reprends ces bijoux, dit-elle qui ne peuvent plus être un présent de Flora la danseuse à la comtesse de Verdaine. Mais, monsieur au nom de ma mère, je vous prie de garder la petite somme contenue dans ces deux bourses, car vous en aurez grand besoin... Oh ! acceptez monsieur, vous le pouvez sans rougir et vous pourrez vous servir de cette argent sans honte ; il ne provient pas des largesses de M. de Verdaine, il est à moi, bien à moi, je l'ai gagné.

Après un silence elle continua : —Vous ne quitterez pas Paris avant trois ou quatre jours, je reviendrai vous voir, et comme ces deux mille francs vous seraient insuffisants, vous me permettrez de vous en donner encore huit mille.

Avec dix mille francs, ajouta-t-elle ayant des larmes dans la voix et avec un accent de mélancolie profonde, vous défendrez à la misère de toucher à la comtesse de Verdaine et à ses enfants, avec ces dix mille francs, les abandonnés auront du pain.

Sur ces mots elle s'élança hors de la chambre.

—Elle a agi selon sa conscience, murmura le vieillard, que Dieu lui pardonne ! Elle laissa tomber sa tête dans ses mains et pleura.

XXXI

DOULOUREUSES ÉTAPES.

Nous revenons à la comtesse Paule que nous avons laissée avec ses enfants sur un chemin inconnu, au milieu de la nuit, allant droit devant elle, à la grâce de Dieu.

Georges marchait bien, il avait de bonnes petites jambes ; quant à Edouard, de deux ans moins âgé que son frère, et bien qu'il fût également robuste et plein de santé, il ne pouvait avoir que la force de son Ag ; aussi la mère est-elle obligé souvent de le porter dans ses bras.

De temps à autre, d'ailleurs, tous trois se reposaient.

Quand il fit grand jour et qu'ils virent le soleil paraître à l'horizon au-dessus des grands pins qui couronnaient la montagne, les enfants étaient harassés, et Paule elle-même se sentait épuisée.

Tous trois s'assirent sur le bord d'un fossé, dans l'herbe, et bientôt les enfants s'endormirent tête contre tête sur les genoux de leur mère. Quand ils se réveillèrent, au bout

de deux heures, ils se frottèrent les yeux puis tendirent en souriant leurs petits bras à la comtesse, ce qui voulait dire :

—Embrasse-nous.

Paule les embrassa et leur dit :

—Vous avez bien dormi, vous sentez-vous reposés ?

—Oui, maman.

La comtesse n'avait pas dormi, elle ; elle avait veillé sur le sommeil de ses enfants, éloignant les mouches et autres insectes qui les auraient tourmentés.

Les deux petits avaient faim, avaient soif.

—Maman, j'ai faim, j'ai soif, dit Georges.

—Maman, j'ai faim, j'ai soif, répéta Edouard.

Paule avait dans son sac de voyage du pain, de la viande, des œufs durs, du fromage, une bouteille de vin et un verre. Elle fit manger et boire les garçonnets et mangea aussi. Au fond du fossé coulait une eau fraîche et limpide ; pour ménager le vin, tous trois burent de cette eau légèrement rougie.

—Me voilà, avec mes enfants, errante comme une vagabonde, se disait Paule.

Et elle faisait de douloureuses réflexions sur son étrange destinée.

Toujours elle se demandait ce quelle allait devenir et surtout ce qu'allait devenir ses enfants. Elle avait un peu d'argent ; mais tout en l'épargnant autant qu'il lui serait possible, aurait-elle assez pour le long et pénible voyage qu'elle avait à faire ? Et si elle n'avait pas assez, il lui faudrait pourtant trouver le moyen de nourrir ses enfants ! Et ce moyen était unique : il faudrait tendre la main, mendier.

Oh ! la comtesse de Verdaine mendiant ! Oh ! les petits-fils du marquis de Verdaine et de la baronne de Bressac mendiant ! Elle se sentait frémir de honte.

Ils étaient loin des Bergères ; mais où allaient-ils aller, maintenant ? Elle ne pouvait faire marcher ses enfants constamment ; il fallait au moins qu'ils se reposassent la nuit. Où passeraient-ils la nuit suivante ? Si elle ne trouvait pas une auberge, oserait-elle demander un asile dans la grange ou le grenier d'une chaumière ?

La malheureuse s'imaginait qu'elle ne rencontrerait que des cœurs durs, sans pitié, qu'elle serait repoussée de partout comme une pestiférée, comme une maudite... Alors, c'était pour elle et ses enfants la misère dans ce qu'elle a de plus horrible, la faim avec ses tortures, les nuits sans abri dans les champs ou les bois, par le vent, par la pluie, sous les orages.

Voilà donc où avait abouti cette brillante destinée qui lui avait été promise.

—Oh ! ma mère ! oh ! mon père ! s'écria-t-elle avec angoisse, saisie d'un subit et profond découragement.

Georges et Edouard paraissaient ne plus se ressentir de la fatigue de la marche, car ils couraient dans le pré, cueillant des marguerites et des renoncules dont ils faisaient chacun un bouquet pour leur mère.

—C'est pour maman, c'est pour

— Chers petits ! soupira Paule.

Un bruit de grelots la fit tressaillir et elle releva la tête.

C'était, sur la route, venant de son côté, une solide carriole de payan traînée par un cheval vigoureux. La voiture était loin encore, et cependant, mêlés à la sonnerie des grelots, de joyeux éclats de rire arrivaient aux oreilles de la comtesse.

—Je me sens découragée, murmura-t-elle, mais je ne dois pas me laisser abattre ; sous peine de faillir à mon devoir, il faut que je sois forte, il le faut pour mes enfants !

La carriole n'était plus qu'à quelques pas ; quatre personnes, dont deux enfants, s'y tenaient un peu serrées. Les enfants, un petit garçon de cinq à six ans, et une fillette qui pouvait avoir quatre ans, étaient assis sur la banquette entre un homme et une femme, le père et la mère sans doute.

L'homme était un paysan dans la force de l'âge, à la figure réjouie, heureuse ; la femme, jeune encore avait le teint hâlé, mais ses yeux brillaient d'un vif éclat en regardant son mari et ses enfants, et tout en elle respirait la joie et disait qu'elle ne changerait pas son bonheur pour celui d'une reine.

Ils passèrent, et pendant un long instant la comtesse les suivit des yeux. Elle pensait à Etienne et à ce qu'elle aurait pu être ; au bonheur pareil à celui de cette villageoise qu'elle avait dédaigné. Et avec plus de violence que jamais, elle sentit le regret la mordre au cœur.

Ils avaient un père, ces enfants qui venaient de passer, et les siens n'en avaient pas !

Oh ! ses enfants ! C'était plus encore que tout leur destinée qui l'effrayait. Ah ! s'il n'eût fallu que mourir pour les préserver des douleurs de la vie, pour qu'ils fussent à l'abri de l'adversité, comme elle eût fait avec joie le sacrifice de sa triste existence !

Si peu croyant que l'on soit, quand le malheur s'abat sur nous, c'est toujours à la prière qu'on a recours, c'est Dieu qu'on appelle à son aide ; et celui qui a blasphémé aux jours prospères, devient humble et supplie aux heures mauvaises.

La comtesse Paule n'était point dans ce cas ; mais elle avait à demander à Dieu de lui donner la force et de ne pas l'abandonner. Elle pria et fit prier ses enfants avec elle.

Après, l'âme un peu réconfortée, elle se remit en route.

A midi, on déjeuna assez convenablement dans une auberge, où l'on se reposa deux heures. Là, Paule demanda dans quelle direction se trouvait la ville de Dijon.

—Oh ! lui répondit-on, la ville de Dijon, c'est loin, bien loin d'ici.

Toutefois, on lui indiqua au point de la rose des vents en lui disant : —Dijon est là.

Elle remercia et, quand elle sortit de l'auberge, elle prit le chemin qui se dirigeait le plus directement vers le point qu'on lui avait indiqué.

Le soir, nos fugitifs s'arrêtèrent dans un village où la mère eut le bonheur de trouver un lit pour elle et ses enfants.

Le lendemain et les trois jours qui suivirent, ce furent les mêmes fatigues, de la veille, les mêmes inquiétudes, les mêmes tourments. Presque constamment, Paule devait porter Edouard dont les petites jambes se gonflaient, dont les pieds mignons s'enflaient.

Ils étaient pourtant bien vaillants les pauvres petits, Georges surtout, qui comprenait déjà les douleurs de sa mère et s'efforçait de la consoler par ses caresses, renfonçant ses propres larmes pour ne pas augmenter l'affliction de la malheureuse femme.

A Edouard, qui le regardait tristement en murmurant :

—J'ai mal !

Georges répondait :

—Ne pleure pas, petit frère, ça ferait de la peine à maman !

Et prenant un petit air brave, Georges disait, en caressant son petit frère :

—C'est fini, fini !

Parfois, cependant, le chagrin et la souffrance l'emportaient sur le courage et la résignation, et ces trois êtres que la fatalité poursuivait se jetaient dans les bras l'un de l'autre et éclataient en sanglots.

Au moins une fois chaque jour, tant elle avait peur de s'égarer ou de trop dévier de son chemin, Paule demandait à des pions qu'elle rencontrait dans quelle direction se trouvaient Dijon et Chalon-sur-Saône. On ne pouvait pas toujours lui dire : c'est de ce côté ; mais quand on lui avait répondu : Dijon se trouve là et Chalon-sur-Saône là, elle poursuivait sa marche vers ces points vagues et lointains de l'immense horizon.

D'ailleurs les quatre points cardinaux lui servait de boussole, et à l'aide des différentes positions du soleil pendant l'évolution diurne de la terre elle commençait à s'orienter elle-même.

Elle était en route depuis cinq jours, et c'était à peine si l'on avait fait seize ou dix-huit lieues : pourtant les trois premiers jours on avait bien marché, bien marché. Mais maintenant les enfants et elle-même se fatiguaient plus vite ; il fallait s'arrêter souvent pour se reposer, reprendre des forces ; elle sentait que les siennes diminuaient d'une façon inquiétante qu'elle n'était réellement soutenue que par une espèce de fièvre.

Et elle calculait qu'il lui faudrait marcher encore pendant plus de vingt ou vingt-cinq jours pour arriver à Beaume. Était-ce possible ? N'était-ce pas à une folle entreprise qu'elle s'était laissée entraîner ?

Elle avait déjà dépensé vingt francs ; dans quelques jours il ne lui resterait pas un sou. Alors, comme elle se l'était dit, il faudrait mendier !

C'était épouvantable ! c'était horrible !

N'importe, pour ses enfants elle tendrait la main, elle implorerait les âmes charitables ; mais si comme elle en avait peur, on la repoussait, que ferait-elle ? Quand ses enfants lui disaient : " Maman, nous avons faim ! " serait-elle donc forcée de leur répondre en pleurant, la gorge étranglée par la douleur ; " Je n'ai pas un seul morceau de pain à vous donner ! "

Quatre ou cinq fois déjà, des rouliers et des marchands forains ambulants les avaient pris en pitié, fait monter dans leur voiture et manger avec eux ; mais la pauvre femme ne pouvait pas compter qu'elle rencontrerait constamment des rouliers et des marchands complaisants et compatissants.

Et puis comme il était pénible à la comtesse de Verdaine d'avoir à répondre aux questions des uns et des autres.

—D'où venez-vous ? Où allez-vous ? Qui êtes-vous ?

Paule mentait, n'osant pas et ne voulant pas dire la vérité. Elle répondait, rouge de confusion :

—Nous avions une modeste aisance ; mais un événement, un malheur inattendu nous a ruinés ; je suis veuve, mon mari m'a laissée sans ressources avec mes deux enfants ; j'ai des parents en Bourgogne, je vais près d'eux chercher un asile.

Le soir de ce cinquième jour, nos trois infortunés couchèrent sur la paille dans une grange hospitalière.

Le matin, Paule se sentit très faible, ses jambes fléchissaient sous le poids de son corps, elle avait des frissons ; si elle avait pu se regarder dans un miroir elle aurait été épouvantée. Elle était en proie à une fièvre ardente.

—Ce ne sera rien, se dit-elle, cela se passera.

Cependant, comme elle avait voulu rester la journée tout entière dans cette grange, sur cette paille !

Mais comme le Juif-Errant il fallait marcher.

Elle se remit en route, tenant par la main les deux petits garçons, les traînant presque.

A midi, on se reposant pour la quatrième ou cinquième fois ils mangèrent le reste des provisions mises le matin dans le petit sac de voyage.

Tous trois étaient bien fatigués ; mais on était loin de toute habitation et Paule sentait la nécessité de faire une nouvelle étape et d'arriver à un village. On marcha encore pendant une heure. Tout à coup, la mère s'arrêta, ne pouvant plus avancer ; il lui sembla que ses jambes s'étaient subitement engourdies. Paule, rassemblant tout ce qui lui restait de force, prit Edouard dans ses bras, dit à Georges de s'accrocher à la jupe de sa robe, et tous trois pénétrèrent ainsi dans un bois qui bordait la route et où la pauvre mère voulait trouver pour elle et ses chers petits, deux heures de repos et de sommeil.

La comtesse se fut à peine étendue au pied d'un arbre qu'elle s'endormit profondément. Mais était-ce bien un sommeil réparateur, un sommeil naturel qui lui apportait l'oubli momentané de son malheur, la

ST. JACOBS OIL
TRADE MARK

LE GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT :
RHUMATISME
NÉURALGIE, SCIATIQUE, LUMPAGE,
BOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES,
ENTORSES, FOULURES,
CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands généraux. Prix, 50 c. la bouteille. Envoyé par la maille sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.
20 mars 1891.

délivrait pour un instant de ses souffrances et de ses noires pensées ?

Les deux enfants n'avaient pas tardé à s'endormir aussi, aux côtés de leur mère, tenant une de ses mains.

Rien ne vint troubler la solitude que Paule avait cherchée et quand Georges et Edouard se réveillèrent, leur mère dormait encore, et cependant le soleil avait disparu derrière les montagnes de l'occident et la nuit commençait à venir. L'atmosphère s'était mis à souffler, faisant craquer les branches tordues des vieux châtaigniers.

Edouard se rapprocha de son frère, et tous deux éprouvant la sensation du froid, se pressèrent l'un contre l'autre pour se réchauffer et aussi pour se rassurer, car il leur semblait entendre au fond du bois des bruits étranges.

Au bout d'un long instant, voyant que leur mère ne se réveillait pas, Georges l'appela :

—Maman, maman !

Elle ne fit pas un mouvement.

Les deux petits couvrirent sa figure de baisers.

Rien.

Georges l'appela plus fort, la tirant par le bras.

Il lui disait :

—Maman, voici la nuit, nous avons peur, j'attends hurler les loups ils vont venir, maman, réveille-toi !

Toujours rien, la mère ne se réveillait pas.

Alors les deux petits se mirent à pleurer, et bientôt furent pris d'une profonde terreur.

—Au secours, au secours ! cria Georges de toutes ses forces.

Aucune voix ne répondit ; ils étaient comme au fond d'un désert. Georges aiguillonné par l'épouvante, saisit la main de son frère et l'entraîna sur la route continuant de crier au secours !

Et les voilà marchant, courant, espérant toujours qu'ils allaient rencontrer quelque voyageur.

(A continuer.)

Le remède de Pien pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, en capsule adhésive à toute adresse contre paiement de 50 cent. E. T. Hamelin, Watroux, P. S., E. U. de l'A.

GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 29 JUILLET 1892.

Notre Journal.

Avec le présent numéro, la *Gazette de Berthier*, entre dans sa cinquième année d'existence.

Elle n'est pas vieille, mais elle est déjà cependant celle qui a vécu le plus longtemps à Berthier.

Les revers ne lui ont pas manqué, mais elle a pu résister aux petites épreuves qu'elle a subies et se croit encore assez bien portante pour résister au moins quelques années, si elle continue à recevoir le même encouragement que par le passé.

Nous profitons de l'occasion pour faire un appel à nos amis et les prier de vouloir bien nous remettre le plutôt possible le montant de leur abonnement.

On comprendra facilement que notre journal a besoin de tout ce qui lui est dû pour pouvoir se maintenir et ce n'est toujours qu'à cette condition que nous pourrions subsister.

Sa Conduite Parlementaire.

M. Allard, le député au local, va paraître, de ce temps-ci dans les paroisses, rendre compte de ce qu'il appelle sa conduite parlementaire.

Ça doit être une drôle de conduite à exposer en public; et les électeurs de Berthier doivent être heureux et contents d'entendre un homme leur raconter en quoi et de quelle manière, il a contribué à les mettre dans la triste position dans laquelle ils sont maintenant.

Nous serions curieux de savoir comment il explique :

1o Que Berthier ait été privé du District Judiciaire, qui lui avait été promis par l'administration précédente et qu'il n'ait pas même en un mot à dire à ce sujet, quand le Gouvernement refusa nettement cette faveur à Berthier, sur demande de M. Tellier député de Joliette;

2o Que les maisons d'éducation du comté de Berthier, aient été privées de tous les octrois qui leur avaient été accordés précédemment par le Gouvernement Mercier;

3o Que toutes les paroisses du comté, n'aient pas eu un seul sou d'argent de colonisation, et qu'au lieu d'avoir \$3,000, \$4,000 et même \$5,000.00 à distribuer dans le comté comme auparavant, il n'ait obtenu que la somme de \$1,500, pour être dépensée uniquement dans le chemin Brassard, chemin abandonné, désavantageux et aboutissant dans le Comté de Joliette, quand

nous avions la promesse du gouvernement précédent d'avoir cette année un octroi spécial de \$5,000.00 à \$6,000.00, pour terminer le chemin Désautels qui aboutit dans le comté de Berthier et qui aurait donné accès à de magnifiques terrains où de nombreuses familles auraient pu coloniser et s'établir :

4o Qu'il ait voté, comme député de la campagne, voté pour la diminution de \$25,000 dans les octrois de la colonisation; votant en même temps pour une augmentation de \$300,000 dans le département des travaux publics, argent qui doit être dépensé spécialement dans les villes;

5o Qu'il ait voté pour donner \$100,000 pour bâtir des routes dont on pouvait se passer, dans la Cité de Montréal, au lieu de voter avec l'opposition qui voulait que ce montant fut distribué dans les districts ruraux;

6o Qu'il ait voté pour nommer un anglais protestant, M. McKintosh, pour aller représenter les canadiens-français et catholiques, à l'exposition de Chicago, quand l'opposition demandait qu'un Canadien-français fut envoyé pour représenter la seule Province française du Dominion;

7o Qu'il ait voté pour enlever le droit de vote et défranchiser les Canadiens qui vont s'établir aux Etats-Unis, leur enlevant par là même l'idée de revenir au pays et travaillant contre le rapatriement de nos frères de là-bas; mesure anti-patriotique et anti-nationale

8o Qu'il ait voté pour imposer des taxes aussi injustes qu'inégales, et exorbitantes sur les municipalités, les cultivateurs, les marchands, les colporteurs, etc., sur toute la classe pauvre, votant en même temps pour enlever les taxes imposées par le Gouvernement Mercier sur la classe riche, tels que les marchands de bois, les propriétaires de mines et les grandes compagnies commerciales;

9o Qu'il ait contribué à la destitution de quelques employés que nous avions dans le comté, et qu'il n'ait pas même eu assez d'influence pour les faire remplacer par quelqu'un d'ici, laissant des étrangers au comté s'emparer de ces positions;

10o Qu'il ait voté pour continuer à donner \$6,000.00 par an au Haras National, c'est-à-dire, pour les étalons de M. Beaubien, quand il a été prouvé que ces étalons n'étaient pas sains et impropres à la reproduction;

11o Qu'il ait voté contre l'abolition du Conseil Législatif qui aurait créé une économie de \$50,000 par an à la Province;

12o Qu'il ait voté en aveugle pour toutes les mesures du Gouvernement, même pour celles qui étaient le plus défavorables à notre comté.

Pour prouver le bien qu'il aurait fait, il paraît qu'il s'approprie le mérite d'avoir fait voter \$12,000 pour la culture de la betterave, mais c'est une mesure du Gouvernement Mercier et c'est d'ailleurs l'opposition

qui a le plus insisté pour faire voter cet octroi.

Nous avons déjà publié le discours de M. Bernatchez dans ce sens.

Il parle aussi hautement de \$20, que chaque paroisse est à même d'avoir pour construire un silo, mais c'est une mesure générale qui vient non de lui, mais du ministre d'agriculture et qui s'applique à toutes les paroisses de la Province.

Voilà le bilan que M. Allard a, à déposer entre les mains des électeurs du Comté de Berthier.

S'il pense les émerveiller avec cette conduite parlementaire il faut vraiment qu'il les prenne tous pour des idiots.

La Taxe sur les Mutations de Propriétés Inconstitutionnelle.

La *Minerve* du 21 courant, publie ce qui suit en première colonne de rédaction :

" Nous tenons de bonne source que la constitutionnalité de la loi provinciale imposant une taxe sur les mutations de propriétés, va être instantanément attaquée devant les tribunaux.

" MM. Girouard et Geoffrion, consultés à ce sujet, ont donné leur opinion que cette loi établissait une taxe indirecte. Or, l'on sait que la législature provinciale, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord, ne peut imposer que des taxes directes. Les services des deux savants avocats ont été retenus pour porter la question devant les tribunaux.

" On comprend facilement les graves conséquences qu'aurait une décision dans le sens de ceux qui vont attaquer la loi."

Voilà l'œuvre du Gouvernement de Boucherville, vis-à-vis les cultivateurs, déjà dénoncée par la *Minerve* et par M. Girouard, un des avocats et des chefs les plus éminents du parti conservateur.

Elections au Manitoba

Aux élections qui ont eu lieu samedi dernier, au Manitoba, le gouvernement Greenway est revenu au pouvoir avec 10 de majorité.

Au nombre des vaincus, sont le chef de l'opposition et l'un de ses collègues importants et deux ministres.

Election de Trois-Rivières

La contre-pétition prise par M. Normand contre M. Cook a été envoyée avec dépeus.

Les procédures contre M. Normand vont donc être continuées sans interruption, maintenant.

Il n'y a aucun esprit de malice dans les procédures contre M. Normand. Mais les électeurs ont regret de l'avoir élu. Ils soutiennent que son élection est due à des manœuvres frauduleuses et ils veulent profiter de la première occasion pour s'assurer les services d'un député qui soit plus en harmonie avec leurs opinions.

M. Ouimet et la Quarantaine de la Grosse Isle.

On lit dans le *Star* :

Le ministre des Travaux Publics déclare que la Quarantaine de la Grosse Isle est "l'une des meilleures stations que l'on puisse trouver." Cette déclaration est surtout intéressante parce qu'elle démontre combien peu un ministre doit savoir pour être ministre de la Couronne.

La station de la quarantaine de la Grosse Isle peut être brièvement, mais suffisamment décrite : Une île munie d'un hôpital et de quelques abris démodés. L'île est assez convenable et l'hôpital pourrait être pire, mais les abris (sheds)—ils ont été construits en 1847 et leur apparence l'annonce.

Tout ce que l'on peut dire charitablement, c'est que l'hon. ministre des Travaux Publics n'a jamais vu de sa vie une autre station de quarantaine et qu'il n'a pas la moindre idée de ce que c'est qu'une quarantaine moderne. La Grosse Isle a été condamnée sans réserve par le Dr Montizambert, l'un des meilleurs officiers d'hygiène de ce continent ainsi que par le Bureau Provincial de Santé, et quand on voit M. Ouimet mettre son opinion en contradiction avec les opinions d'experts aussi compétents, il faudrait rire, si la chose n'était pas si sérieuse. Le gouvernement du Dominion assumera une terrible responsabilité, s'il se décide à ne rien faire sur la foi de l'opinion d'un ministre qui, évidemment, ignore profondément le sujet sur lequel il a entrepris de se prononcer.

Le *Canada* nous fait assister à la genèse du particonservateur qui gouverne à Québec.

Voici ce qu'il dit :

"L'intention était de faire les élections avec M. de Boucherville comme leader honoraire, quitte plus tard à le remplacer par un leader de fait. Avec cette entente, MM. Casgrain et Hall entrèrent dans le cabinet. Mais quelle ne fut pas leur surprise plus tard, lorsqu'ils constatèrent que M. de Boucherville, flanqué des ministres Beaubien et Pelletier, se prenait au sérieux; qu'il était décidé à régner et que, de plus, il aimait ça.

"Inutile de décrire le profond désappointement de ces deux ministres du dix-neuvième siècle, condamnés à vivre sous la férule d'un ministre du moyen âge. Il a bien fallu se soumettre plutôt que de se démettre, car on a beau dire, on ne remet pas un porte-feuille de ministre aussi aisément qu'un vain public serait peut-être porté à le croire. On s'est résigné à patienter avec l'espoir des jours meilleurs, qui sont lents à venir.

"A l'heure présente, M. de Boucherville est encore premier ministre et ce sont MM. Beaubien et Pelletier qui gouvernent.

"Le vieux parti conservateur n'aime pas plus être à la remorque des *Custors*, que les libéraux dans les premières années de M. Mercier. Aussi avons-nous constaté d'abord un certain malaise, qui s'est tourné au froid pour se transformer par la suite en relâchement. La politique provinciale à Québec, présentement est à l'état de relâchement. Ce qui est très dangereux pour un pays et très embêtant pour les hommes politiques."

OU L'ON NOUS POUSSE

Quelle œuvre anti-nationale poursuit le gouvernement DeBoucherville !

Il serait vendu aux pires ennemis de notre race qu'il ne réussirait pas mieux.

Il est l'ami dévoué, disons mieux le servile partisan du gouvernement tory d'Ottawa dont la politique chasse depuis treize ans nos compatriotes aux Etats-Unis, comme leurs ancêtres chassaient autrefois les Acadiens.

Il a récemment tenté de rompre le dernier lien qui rattachait au pays natal nos frères des Etats-Unis en leur enlevant le droit de vote.

Et maintenant, avec ses taxes, non seulement il ferme la porte aux patriotes qui sont allés là-bas gagner un peu d'argent dans l'espoir de revenir plus tard reprendre leurs terres; mais encore il active le courant de l'émigration dans des proportions inouïes.

Voici ce que nous venons de lire dans un journal canadien des Etats-Unis, *l'Etoile* de Lowell :

"Avant l'imposition des nouvelles taxes, le rapatriement était un grand risque d'argent et de temps; aujourd'hui, dans la plupart des cas, il est une perte sèche qu'on devrait être assez sage de prévoir.

Nous n'avions donc pas tort de déplorer la triste habitude qu'ont beaucoup de Canadiens d'être comme des oiseaux dans les branches, c'est-à-dire de se faire un jeu de changer de pays à tous les trois ou quatre ans, perdant dans l'un ce qu'ils ont acquis dans l'autre.

Nous devrions ouvrir les yeux et voir ce qui se passe. C'est à pleins convois que les Canadiens viennent aux Etats-Unis, et nous songerions à aller demeurer dans la province de Québec !

Nous le répétons, depuis surtout que les taxes écrasantes entravent le cours toujours stagnant des affaires sur le sol natal, puisque nous y sommes, il est préférable pour nous de nous faire naturaliser citoyens américains, afin de devenir quelque chose dans cette grande république et de former une population unie, progressive, attachée à sa religion et à son idiome sans négliger l'étude de l'anglais, la langue du commerce."

Il est bon de se rappeler ces choses au moment où l'on se prépare à célébrer la fête nationale, et où l'on y invite en masse nos compatriotes des Etats-Unis.

L'abîme se creuse davantage d'un jour à l'autre entre les deux branches de la famille franco-canadienne, et ce sont des mains franco-canadiennes qui tiennent la pelle !

Toute maison divisée périra; c'est à quoi tend de toutes ses forces la politique conservatrice de nos jours. Triple aveugle qui ne le voit point."

—*L'Electeur.*

Mme G. M. Young, 1, rue Sully, Grove St., Liverpool, Ang., écrit qu'un flacon d'huile St-Jacob l'a guéri d'un lumbago, alors qu'elle n'espérait plus jamais être mieux.

M. Ls. Lacouture, député de Richelieu, vient d'entrer à l'administration du *Sarcelais*.

Un an après sa mort.

Nous lisons dans le *Canadien* de mercredi :

M. Laurier était en ville hier. Les gazettes ministérielles qui prennent le mot d'ordre de l'Empire, ne manqueront pas de dire qu'il est venu s'aboucher avec ses amis au sujet de la "crise" qui existe dans les rangs de l'opposition !

Le *Canadien* l'a dit à diverses reprises déjà : il n'y a pas la moindre divergence d'opinion entre M. Laurier et ses partisans. Il n'est pas étonnant que l'idée d'une convention ait été suggérée. Une chose aussi importante ne saurait se faire en un jour, ni sans qu'elle soit commentée.

Toutes les parties de la Puissance seraient naturellement appelées à y envoyer des représentants. Chaque comté devrait en être. Bref, des milliers d'hommes directement choisis de la foule, viendraient en contact pour discuter la situation.

Un tel événement aurait une importance majeure. Aussi il convient de n'y mettre aucune précipitation, de donner à l'opinion le temps de peser les conséquences.

Plus la position est difficile, plus elle doit être mûrie. Il n'est pas permis de faire, en ce moment, de démarches hasardées, car notre avenir même est en jeu.

Les erreurs du gouvernement de la Puissance nous ont précipités dans les embarras les plus sérieux que nous ayons eus depuis très longtemps. A force de s'entendre dire par les journaux torys que nous n'avons pas besoin de nos voisins, ils ont cru ou feint de croire à cette folie économique. Et basant leur attitude sur cette théorie, ils ont amené contre nous les deux partis politiques, qui renchérissent à l'encre sur le choix des moyens à prendre pour venger leur pays des taquineries et des menaces des présomptueux qui sont à la tête de nos affaires.

Bientôt, pour peu que les choses s'enveniment, les rapports seront rompus entre les deux nations dont les frontières se coudoient, dont les habitants s'estiment les uns les autres, dont les intérêts sont communs.

Sir John A. MacDonald avait fait accepter la politique dite nationale en 1878, dans le but d'en arriver à des rapports plus intimes avec nos voisins. Un an après sa mort nous sommes près d'en venir aux mains !

Et ses successeurs chercheront encore à s'autoriser du prestige de son nom pour l'accomplissement et la défense de leur œuvre néfaste !

En l'état actuel des choses, c'est le devoir de l'opposition de se tenir prête à dégager solennellement sa responsabilité de ceux qu'elle représente, des procédés et de la politique à cause desquels les Etats-Unis semblent résolus à nous traiter en ennemis.

C'est dans cet esprit qu'une convention aurait un retentissement sérieux et des résultats favorables.

Nous sommes de l'Amérique, et le soin élémentaire de nos intérêts nous commande de vivre en harmonie avec le peuple le plus puissant du continent que nous habitons. Une rupture commerciale prolongée avec les Etats-Unis n'est pas possible à supporter, tant elle accumulerait de ruines.

Les ministres d'Ottawa, pour toute réponse aux craintes légitimes de l'opinion, nous comptent le chiffre

de leur majorité et prennent des poses de gladiateurs. Ils défendent le Canada !

Il est temps de leur demander compte de leurs agissements et de les dénoncer à l'Empire et à nos voisins comme des hommes mal intentionnés ou incapables de réaliser l'imminence des maux qu'ils nous préparent.

J. ISRAEL TARTE.

La Maison

J. B. Rolland & fils

Chinquantième Anniversaire de sa Fondation.

On nous informe que le 6 août prochain, la maison J. B. Rolland & Fils, se propose de célébrer le 50ième anniversaire de sa fondation, par un grand pique-nique à St-Jérôme, auquel prendraient part non seulement les nombreux employés de la maison, mais encore une foule de notabilités et de libraires de Montréal.

Dans l'après-midi, il y aura banquet, jeux, etc., etc. Cette fête promet d'être rien moins que grandiose.

Les demandes pour le tabac "Myrtle Navy", sont toujours de plus en plus nombreuses et partout l'on témoigne de sa bonté.

Un monsieur, d'une des îles mi-nières du Lac Huron, écrit :

Votre "Myrtle Navy" adoucit beaucoup la vie ennuyeuse du mineur. Je ne sais pas comment nos hommes pourraient faire sans ce tabac. Au lieu d'en manquer, ils iraient plutôt en chercher à la nage ou traverseraient sur la glace l'hiver n'eût elle qu'un pouce d'épaisseur. Aucun autre tabac ne peut les satisfaire.

Atrocité sans nom.

Une mère prise de folie fait bouillir ses enfants.

Elle tente ensuite de se suicider.

Londres, 26 juillet.—Une horrible histoire nous arrive d'un petit village d'Irlande.

A Guheemin Ballygarmon, comté de Roscommon, une femme, prise de folie, a saisi ses trois enfants, l'un après l'autre, et leur a tenu la tête dans une marmite pleine d'eau bouillante jusqu'à ce qu'ils fussent morts. Elle a ensuite tenté de s'ôter la vie de la même manière, mais quelqu'un a survécu et l'a relevée avant que la vie fût éteinte, bien qu'elle fût assez brûlée pour qu'il n'y eût aucun espoir de la sauver.

Le président des Etats-Unis vient de lancer une proclamation dans laquelle il fixe le 21 octobre prochain comme fête du 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Ce sera un jour de réjouissances et de congé pour tous.

Une grande cérémonie aura lieu à l'Épiphanie, le 25 août prochain. Trois magnifiques cloches seront bénites, ce jour-là, et, en même temps, on inaugurerait un nouvel orgue, sorti des ateliers de M. Brodeur, de St-Hyacinthe. Les divers comités d'organisation sont à l'œuvre, et tout fait présager le succès.

NOTES LOCALES

Plusieurs excursions dans les îles, sont à s'organiser pour la semaine prochaine.

Nous avons eu le plaisir, dimanche dernier, d'avoir la visite de notre député au fédéral M. Beausoleil.

M. Alexis Désaulniers, avocat de Louiseville, était en cette ville mardi, pour affaires professionnelles.

M. Galibert, de Montréal, est arrivé samedi dernier à Berthier, et est l'hôte de M. Eugène Goudron.

Le Docteur A. F. Fleury de Larnoraie, était en cette ville hier.

Mademoiselle Smith, de Brooklyn, est arrivée cette semaine à Berthier, et est l'hôte de Madame C. W. Phillips.

Les cultivateurs ont un beau temps pour faire leur foïn.

Nous n'avons pas eu de pluie ici depuis au-delà de 15 jours.

M. le Coroner C. Lafontaine, a été mandé ce matin, à St-Barthélemy pour faire une enquête sur le corps d'un individu qui s'est noyé.

Nous n'avons pas encore appris le nom de ce malheureux.

M. Léandre Jouette épiciier, devant de cette ville et demeurant maintenant à Montréal, a fait cette semaine, cession de ses biens entre les mains de ses créanciers.

Il est question de faire avant longtemps un voyage à St-Hilaire, semblable à celui qui a été fait, il y a deux ou trois ans.

Des démarches se font dans le moment auprès de la Cie du Richelieu pour avoir un bateau.

L'Exposition agricole du Comté de Berthier aura lieu le 28 Septembre prochain, à Berthier même.

Il y aura probablement le soir de l'Exposition un encan, où l'on pourra acheter les animaux et les produits dont on aura besoin.

Il y a eu hier à bord du yacht le *Canadien*, un voyage de pêche dans les îles, organisé par M. Lenoir.

Il y avait beaucoup de monde ; on s'est bien amusé, et la pêche a, paraît-il été abondante.

Monsieur et Madame McConnel, Monsieur et Mademoiselle Ralston de Berthier, et MM. C. Beausoleil, M. P., et Arthur Caron, de Montréal, sont partis mardi dernier pour aller passer quelques jours à l'établissement de M. Copeland à Mastigouche.

Lundi dernier, les paroissiens de St-Brigite de Montréal sont venus à bord du *Trois-Rivières*, en pèlerinage à Berthier.

Il y avait plusieurs centaines de personnes.

Le chant qu'ils ont fait à l'Eglise a été magnifique.

Hier soir, un grand nombre de Dames et de Demoiselles des pa-

roisses de St-Cuthbert, St-Barthélemy et l'île Dupas, se sont embarquées à bord du *Trois-Rivières*, pour un pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré.

Ce pèlerinage est sous la direction du Révérend Messire Baril, curé de St-Rémi.

Mercredi dernier, M. le Docteur C. Lafontaine a invité quelques amis à un joli pique-nique, dans un endroit charmant près de la ville.

Inutile de dire que le Docteur a royalement reçu ses invités et que la journée s'est passée le plus agréablement possible.

M. Abime Cénéreux, fils de M. J. A. Elouard Cénéreux, huissier, a été hier, victime d'un sérieux accident.

Etant allé au voyage de pêche, M. Cénéreux avait apporté avec lui un fusil. Comme il s'était éloigné en arrivant avec un de ses compagnons dans une chaloupe, il voulut tirer, mais en prenant son fusil, le chien s'est accroché sur le bord de la chaloupe et le coup lui porta entièrement dans le poignet et la main.

On ramena en toute hâte M. Cénéreux chez lui et ce matin les médecins ont dû faire l'amputation de la main.

Arrivés à L'HOTEL GUILMETTE ces jours derniers :

- D. P. Caillé, Montréal ;
- W. Macdonald, do
- G. O. Bourgouin, do
- Jules Gélinas, do
- C. Beausoleil, M. P., do
- Tel. St-Cyr, do
- Alfred Guilmette, do
- L. A. Bêlec, do
- B. St-Pierre, do
- N. L. G. Roger, do
- Eugène Piché, do
- W. H. White, do
- Alex. Patocét, Holyoke ;
- J. A. Rondeau, Québec ;
- Alfred Drouin, do
- A. Magnan, N. P., Joliette ;
- J. N. Cloutier, do
- Jos. Beaudry, Trois-Rivières ;
- Nap. Langlois, do
- L. D. Caron, Toronto ;
- Chs. Robitaille, St-Sulpice.

NOTES DIVERSES

Le Révérend M. Maréchal, vicaire-général est mort subitement à Montréal, mardi dernier.

On dit que la maladie dont souffre M. Mercier a pris un caractère aigu qui alarme sa famille. Il est actuellement à Tourouvre.

Lundi, à Sorel, devant M. le juge Gill a dû commencer l'instruction de la pétition dans la contestation de l'élection de M. Bruneau, député de Richelieu.

Le *Globe* déclare, que les libéraux de la province d'Ontario ont pleine et entière confiance en M. Laurier, et qu'ils sont plus résolus que jamais à le garder comme leur chef.

La Commission Royale, composée de MM. Casgrain, P. B., G. W. Stephens et D. Parizeau, siègera le 2 août pour commencer une enquête sur l'emploi des \$112,000 du chemin de fer Montréal et Sorel.

Les cinq années de lord Stanley de Preston expireront en mai 1893. Son Excellence est arrivé au Canada pour entrer en office au commencement de juin 1893.

Un télégramme de félicitation signé par les membres du Club Libéral, a été envoyé à l'honorable Edward Blake à l'occasion de son éclatante victoire à Longford Sud.

Une dépêche de Londres à la *Tribune* de New-York dit qu'il est très possible que M. Blake soit appelé à entrer dans le cabinet Gladstone.

La paroisse de St-Thomas, dans le comté de Joliette, n'ayant plus d'église, la messe s'y dit maintenant en plein air. L'autel est placé dans la porte d'entrée du presbytère.

Le bruit circule que M. Charles Langelier a résolu d'intenter une action en dommages au montant de \$50,000 contre le procureur-général Casgrain, pour injures et fausse arrestation.

On construit en ce moment une nouvelle aile au collège de l'Assomption. Cette construction est en pierre à quatre étages. Les travaux sont poussés activement. Deux étages sont presque terminés.

Dimanche dernier entre dix et onze heures, la foudre est tombée sur un rail du C. P. R. en face de la gare de l'Épiphanie, mais sans causer de dégâts. Le coup a été tellement fort que M. Belleau, l'agent de la station a été renversé par le choc.

Heureusement qu'il n'a pas été atteint par le fluide.

La rumeur circule de nouveau à Québec que M. Chapleau sera fait lieutenant-gouverneur et que M. Angers lui succèdera. Son séjour chez le gouverneur-général a eu pour effet d'accréditer d'avantage cette opinion assez généralement répandue. M. Ouimet est en faveur de cette combinaison qui le laisserait maître du terrain dans la région de Montréal. Sir A. P. Caron la pousse activement, car elle lui laisse l'appas de ministre. Mais M. de Boucherville ne veut pas de Chapleau à Spencer-Wood, son candidat est M. Ross ou lui-même. S'il est nommé, il recommandera M. Ross comme son successeur.

Du London advertiser :

"Le *Star* de Montréal est le journal comique du pays. Un jour il prêche le protectionisme. Le lendemain, le libre-échange. Le surlendemain, il est pour un tarif de revenu. Plus tard, il veut la réciprocité. Puis la Fédération impériale. Puis l'indépendance. Puis le Dr Douglass. Puis sir John Thompson. Six mois avant le scrutin, on le croit contre le gouvernement ; mais trente jours dans le mois qui précède le vote, le gouvernement n'a pas de plus ferme partisan que lui. En ce moment même le *Star* essaie ses lunettes, prend une pose plus grave qu'à l'ordinaire, et déclare que l'agriculture souffre, qu'il y a quelque chose à faire, etc. Quiconque a du goût pour les généralités à revers trouvera tout ce qu'il veut dans les colonnes de notre estimable confrère."

Les citoyens qui sont en villégiature aux sources de Saint-Léon ont eu lundi un quart d'heure d'émotion qui heureusement n'a eu qu'une panique pour résultat.

Le feu s'est déclaré dans une annexe en bois qui sert de cuisine et en un clin d'œil les flammes s'élevèrent en un tourbillon.

Ce fut un saut qui peu général parmi les quatre-vingt à cent personnes hébergées dans l'établissement. Mais la prévoyance du gérant de la maison empêcha un incendie désastreux. Il avait fait déposer des seaux d'eau dans les différentes parties de l'hôtel, et grâce à cette précaution l'hôtel fut sauvé d'une ruine complète. Les flammes furent étouffées sur le champ.

Cet incident n'a pas empêché les voyageurs de jouir à satiété de leur villégiature.

Un correspondant du *Canadien* nomme 52 familles qui ont quitté la paroisse de St-Simon de Rimouski depuis quatre ans pour aller aux Etats-Unis.

"J'ai entendu ce matin, ajouta-t-il, d'un brave cultivateur une parole que vous pouvez offrir en méditation aux hommes politiques qui sont les auteurs de la situation actuelle : "Si les ministres du gouvernement d'Ottawa, me disait ce colon, un respectable vieillard, appartenant au parti conservateur, se donnaient la peine de venir dans nos campagnes, et de constater par eux-mêmes tout le mal que nous a fait la protection, à nous les cultivateurs, ils participeraient d'ici avec la résolution bien arrêtée de changer de système. Je lui ai répondu qu'il avait grand chance de mourir avant de voir les membres du cabinet Abbott se donner la peine de visiter les districts ruraux de la province afin de se rendre compte par eux-mêmes de la position dans laquelle se trouve la classe agricole."

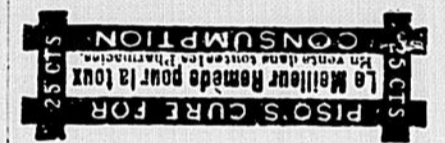
EN VENTE.

A la Gazette de Berthier.

Le chemin des larmes.

Joli et amusant feuilleton que nous publions dans le moment.

Nous expédions copie de ce feuilleton à toute personne qui nous enverra 25 cts.



COPISTE.

Un jeune homme ayant une bonne main trouverait un emploi permanent au bureau du soussigné. Quelqu'un ayant déjà appris la sténographie serait préféré. Salaire libéral.

Faire application immédiatement. J. B. BROUSSEAU, AVOCAT, SOREL. 22 juillet 1892.—2f.

Province de Québec, District de Richelieu, Comté de Berthier. COUR DE CIRCUIT. No. 730.

Cuthbert-Alphonse Chênevert, Ecr., avocat, de la ville de Berthier, dans le Comté de Berthier, dans le District de Richelieu, Demandeur vs.

Alexis Durand fils d'Hercule, ci-devant de la paroisse de St-Cuthbert, dits Comté et District, et demeurant maintenant à Woonsocket, un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois. Berthier, 14 Juillet 1892.

M. A. L. AUBIN, G. C. C.

District de Richelieu, Cour Supérieure. Dame Ella Maria Polard, épouse de Archibald Ralston, négociant de la ville de Berthier, dans le District de Richelieu, et dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse, vs. le dit Archibald Ralston, Défendeur. Une action en séparation de biens a été ce jour instituée par la présente cause.

Sorel, 18 juillet 1892. BEAUSOLEIL & CHOQUET, Avocats de la Demanderesse. 22 juillet 1892.—1m.

LOTERIE

DE LA

Province de Québec

Autorisée par la Législature

VALEUR DES LOTS

\$52,740,00

Tous les lots sont tirés à chaque tirage

Prochain Tirage, 20 Juillet

Rappelez-vous que le gros lot est de

\$15,000,

BILLETS \$1.00
do 25c

Pour \$1 vous pouvez gagner \$15,000
Pour \$1 vous pouvez gagner 5,000
Pour \$1 vous pouvez gagner 2,500
Pour \$1 vous pouvez gagner 1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de \$5, \$10, \$15, \$25, \$50, \$250 et \$500, au total de \$28,990.

N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de \$25, \$15 et \$10, et avoir droit en outre à un lot de \$5, s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.

LE GÉRANT

S. E. LEFEBVRE,

81 rue St-Jacques, Montréal, Canada.

29 Avril 1892.

UN FARCEUR

Le Dr Crois, qui est un ennemi acharné des remèdes patentés, voulant un jour s'amuser aux dépens d'une de ses malades qui se plaignait continuellement de mauvaise santé causée par le mal de matrice, qu'il ne pouvait guérir, lui dit un jour d'essayer le "Régulateur de la Santé de la Femme" et les Plasters du Dr Larivière. Elle en acheta trois bouteilles et un plâster. Au bout de quatre semaines, la malade alla remercier son médecin du bon conseil qu'il lui avait donné. Elle était guérie et pleine de santé et le Dr Crois avait perdu une de ses meilleures clientes. Il ne recommande plus le Régulateur, sans doute parce que ce merveilleux remède guérit trop vite pour la satisfaction de son porte monnaie. Méfiez vous des pharmaciens et des médecins qui diront du mal du "Régulateur de la santé de la femme" et des "Plasters" du Dr Larivière. Ils vous trompent pour faire plus de profit à vos dépens. MM. Evans & Sons et le Dr Leduc et Cie sont agents généraux pour le Canada. Pour toutes informations, écrivez au propriétaire, D. J. Larivière Manville, R. I. 4 Mars 1892

First-Class Crayon Portraits.

Any of our readers desiring first-class crayon portraits made from photographs of members of their family should secure prices from the Anglo-American Art Association, No. 9 Ground Floor, Canada Life Building, Toronto, Ont., who have the largest staff of experienced artists in this line on this continent. Agents can make money securing orders for crayon portraits. Send for full particulars by mail or call on them. Work is unequalled and prices lower than the lowest. A sample portrait from this Company is on exhibition at the office of "La Gazette de Berthier."

\$100,000 à prêter sur hypothèque par montant de \$500 et au-dessus, à 5 et 6 1/2 % d'intérêt. Escompte de billets de commerce, avance d'argent sur marchandises. Un autre montant considérable à prêter sur communautés religieuses, syndicats, églises et assurances sur la vie principalement tontines ; ventes, achats et échanges de propriétés, réalisations de successions ouvertes au Canada et à l'étranger. S'adresser à E. DE RIDDER, 118 rue St-Jacques, Montréal, P.Q. 7 juillet 1892.—3m.

AVERTISSEMENT

CHAQUE TORQUETTE DE TABAC

Myrtle Navy

EST MARQUÉE

T. & B.

EN LETTRES DE BRONZE

C'est le seul Myrtle Navy.

15 Janvier 1892.

A. DEMERS,

AVOCAT.

RUE EDOUARD, BERTHIER.

GERMAIN & CHENEVERT,

AVOCATS.

BUREAU de La Gazette de Berthier, BERTHIER, Q.

DR C. LAFONTAINE,

MEDICIN et PHARMACIEN,

RUE EDOUARD - BERTHIER

Beausoleil & Choquette

AVOCATS.

No. 76, rue St Jacques,

MONTREAL.

ETABLIS EN 1877.

J. O. WEILBRENNER,

Agent d'Affaires et Encanteur

POUR LE

DISTRICT de RICHELIEU.

Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de compte, billes, etc.—Affaires de faillite—Inventaire, Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleures références.

POSTE BOITE 415—SOREL.

gauché :889.

NARCISSE DEMERS, L. L. B.

AVOCAT.

1560 rue Notre-Dame. Tel. 2106.

MONTREAL.

ETABLIS EN 1867.

L. C. de TONNANCOUR,

MARCHAND-TAILLEUR.

8—COTE SAINT-LAMBERT—S

MONTREAL.

Toujours en magasin un grand assortiment de draps, casimirs, tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux.

22 Avril 1892.

LE DOCTEUR P. PHILIPPE

de la Faculté de Paris

Médecine-Chirurgie

Spécialité: Maladie des Femmes, Inflammation, Tumeurs, etc.

36, RUE BEKKI, MONTREAL.

Heures de consultations: 8 à 10 hrs

a. m. 2 à 4 heures p. m.

Téléphone Bel 6659.

22 Janvier 1892.

ADVERTISING.

If you wish to advertise anything anywhere at any time write to GEO. F. ROWELL & Co., No. 10 Spruce St., New-York.

EVERY one in need of information on the subject of advertising will do well to obtain a copy of the Book for Advertisers. 328 pages, price one dollar. Mailed, postage paid, on receipt of price. Contains a critical compilation from the American Newspaper Directory of all the best papers and class journals; gives the circulation, rating of every one and a good deal of information about rates and other matters pertaining to the business. A Advertising Address ROWELL'S ADVERTISING BUREAU 10 Spruce St., N. Y.

La Consommation Guérie.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Pommons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvés es remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyer par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOYES,

320 Powers' Block, Rochester, N. Y.

12 juin 1891.



NOUVELLE DECOUVERTE PAR ACCIDENT. En fait, tout un composé chimique, une partie de ce composé est tombé sur la main du chimiste qui, après s'être lavé, a découvert que le poil était complètement disparu. Nous avons immédiatement mis cette merveilleuse préparation sur le marché et la demande est maintenant si grande que nous l'offrons dans la seule boîte au monde de la **QUEEN'S ANTI-HAIRINE**. Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon permanente sans causer la moindre douleur et sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent pour les mêmes fins. Des milliers de DAMES qui étaient ennuyées de peils sur la figure, le cou et les bras témoignent de ses merites. Les MESSIEURS qui n'ont pas à avoir de la barbe ou du poil au cou doivent se servir de la **QUEEN'S ANTI-HAIRINE** qui met de côté la nécessité de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's Anti-Hairine" de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite ci-dessous. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot qui contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez **QUEEN CHEMICAL CO., 174 Race Street, Cincinnati, Ohio**. Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer le livraison. Nous paierons \$200 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre injure qu'elle ait causée à une personne qui en a usé. Chaque bouteille garantie.

SPECIAL. Aux dames qui dépendent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-Hairine nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur extra et emballage de soie à votre choix, envoyez sur commande. Salaire ou commission aux agents.

Si vous avez essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes les qualités ci-dessus, LITTLE SAFE & LOCK CO., EDWIN ALDIN ET CIE., JNO. D. PARK & SONS, Agents en gros, Cincinnati, O.

20 Avril 1892.

Advertisement for a medical treatment with text: 'YEARS OF VARIED and SUCCESSFUL EXPERIENCE', 'TIVE METHODS, that and Control, orders of', 'FOR A LIMITED TIME FREE', 'REAL HOPE FOR YOU AND YOURS.', '2,000 References. Name this paper when you write.'

PATENTS Hotel Riendeau

Concessions and Re-issues secured, Trade-Marks registered, and all other patent causes in the Patent Office and before the Courts promptly and carefully prosecuted.

Upon receipt of model or sketch of invention, I make careful examination, and advise as to patentability free of charge.

With my office directly across from the Patent Office, and being in personal attendance there, it is apparent that I have superior facilities for making prompt preliminary searches, for the more vigorous and successful prosecution of applications for patent and for attending to all business entrusted to my care, in the shortest possible time.

FEES MODERATE, and exclusive attention given to patent business. Information, advice and special references sent on request.

J. R. LITTELL, Solicitor and Attorney in Patent Causes, Washington, D. C. Opposite U. S. Patent Office.

(Mention this paper)

Journal de Dames et Demoiselles donne chaque semaine 15 à 52 gravures, de la dernière Mode de Paris. Chaque abonnée reçoit aussi douze Romances et morceaux de Musique pour piano, choisis dans les oeuvres des grands maîtres—douze patrons de toilettes les plus nouvelles sont donnés gratuitement aux Abonnés; ces patrons coupés GRANDEUR NATURELLE sont toujours choisis dans les modes les plus nouvelles.

Deux magnifiques feuilletons d'un des auteurs français en renom. Une colonne ouverte aux "Questions et Réponses" offre à nos lectrices une occasion excellente de correspondre avec les écrivains ou entre elle et de se renseigner mutuellement sur les mille choses qui sont du domaine de la mode.

Les Modes Françaises Illustrées traitent les questions qui peuvent intéresser simultanément tous les membres d'une famille.

Envoi d'un mandat de \$3.00 pour un an d'abonnement.

"LES MODES FRANÇAISES ILLUSTRÉES" Montréal, Canada.

FOR OVER FIFTY YEARS

Mrs WINSLOW'S SOOTHING SYRUP has been used by millions of mothers for their children while teething. If disturbed at night and broken of your rest by a sick child suffering and crying with pain of cutting teeth send at once and get a bottle of "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for Children Teething. It will relieve the poor little sufferer immediately. Depend upon it no matter how long the attack lasts. It cures Diarrhoea, regulates the Stomach and Bowels, cures Wind Colic, softens the Gums and reduces Inflammation, and gives force and energy to the whole system. "Mrs. Winslow's Soothing Syrup" for children teething is pleasant to the taste and is the prescription of one of the oldest and best female physicians and nurses in the United States. Price twenty-five cents a bottle. Sold by all druggists throughout the world. Be sure and ask for "MRS WINSLOW'S SOOTHING SYRUP."

Drs Trestler & Globensky

CHIRURGIENS-DENTISTES,

1592, RUE NOTRE-DAME.

Pres du Palais de Justice, —MONTREAL.

L'extraction des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz hilarant, du gaz végétal, ou sans agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

C. F. TRESTLER, L. C. D.

STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D.

30 rue 78.

Jan 1891.

Can You Name Them?



Five Prominent Canadian Statesmen.

Above is given a portion of the portrait of five eminent and well-known Canadians who have taken an active part in the politics of the Dominion during the past few years. To the first person who will cut out the above five pictures and paste them on a piece of paper upon which is written the correct names of each will be given an elegant Gold Watch, guaranteed to be a first-class timekeeper. To the second will be given a pair of genuine Diamond Ear-Rings; to the third a French Music Box; to each of the next five a solid Gold Brooch with genuine diamond setting; to each of the next ten a handsome Silk Dress Pattern, (20 yards in any color); to each of the next twenty a Coin Silver Watch. The first person who sends the correct names for the above five Canadian statesmen will be given a fine China Dinner Service; to each of the next five to the last will be given a Silk Dress Pattern (20 yards in any color); to each of the next ten will be given a genuine Diamond Brooch in solid gold setting. We are anxious to attract attention to our beautiful WORKS OF ART, which we are selling at less than one-quarter what they can be purchased for at any of the regular art stores. Every person answering this prize contest must enclose ten three-cent stamps for one of our genuine reproductions of some celebrated picture. Making five them can be bought at the art stores for less than \$1.00 each. All answers to this prize face contest must be received by us on or before July 15th. Our prizes are genuine and valuable. Nothing is charged for the above rewards in any way. We absolutely give them free to attract attention and introduce our beautiful works of art. As to the reliability of our company we can refer you to the leading business houses in Toronto. All rewards are to be given strictly as merited, and satisfaction to the public is guaranteed. To attract special attention to our celebrated Photo-Crayon Portraits, we shall give one of our elegant CRAYONS as an extra special prize each day during this contest for the first answer received and opened at our office upon that day. The only conditions attached to this extra prize will be that the party receiving it is to allow us to frame it, etc., ready for exhibition, and allow us to refer prospective customers in their vicinity to them as to the quality of our work. Upon receipt of your answer enclosing ten three-cent stamps, one of the beautiful art reproductions, suitable for framing, will be sent to your address promptly, and if you are entitled to a reward for correct answer you will receive notice of it promptly. Address ANGLO-AMERICAN ART ASSOCIATION, No. 9 Ground Floor, Canada Life Building, Toronto, Ont.

3 Juin 1892.

— AGENCE GÉNÉRALE FRANÇAISE —

C. ALFRED CHOULLOU,

12 & 14 RUE ST-JEAN, 9 & 11 RUE ST-ALEXIS,

MONTREAL.

Seul agent au Canada pour le BRANDY BOULESTIN, reconnu le meilleur de tous les cognacs au Canada.

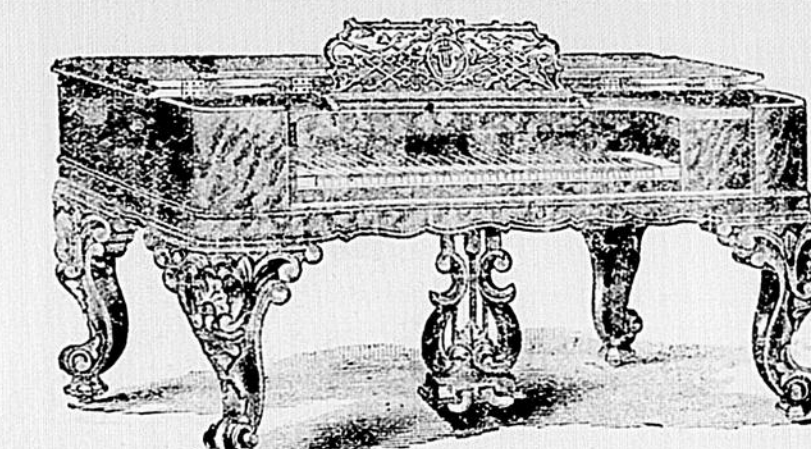
- pour les vins de PORTO et SHERRIES, de la maison A. R. VALDESPIO, Porto et Jerez de la Frontera.
pour le Rhum St-James.
pour les Liqueurs francaises fines.
pour les Clarets et Sauternes, de l'importante maison A. LALANDE & CIE, Bordeaux.
pour les CONSERVES ALIMENTAIRES, des célèbres maisons FÉLIX POTIN, PARIS, R. ROBERTY & CIE, Grasse et Paris, L. FONTAINE, Paris, comprenant les HUILES D'OLIVES SUPERFINES.

Spécialité de VINS DE MESSE approuvés par les AUTORITÉS ECCLÉSIASTIQUES, de L'ÉTRANGER et du PAYS.

GINS, WHISKIES, Etc, Etc, Etc.

Spécialité de REMÈDES FRANÇAIS. Toujours en stock.

Avril 1891.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON

LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,

vù que les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York, que nous vendons depuis 20 ans, MARSHALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & CIE., depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communautés religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec.

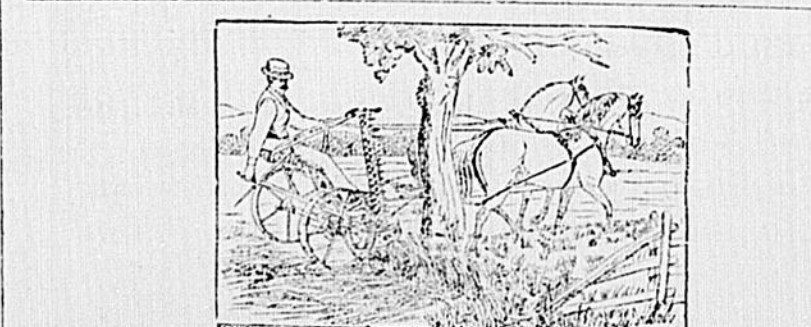
Comme par le passé nous vendons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

Laurent, Laforce & Bourdeau,

1637—Rue Notre-Dame—1637

MONTREAL.

20 SEPTEMBRE 1889.



Romeo Roch,

DE LA VILLE DE BERTHIER,

AGENT DE

MACHINES AGRICOLES, Etc

venant de la célèbre manufacture

MASSEY de TORONTO.

Aura toujours en mains :

Charrues, Faucheuses, Moissonneuses

Lieuses, Semoirs, Râteaux, Arracheurs et renhausseurs de patates;

Voitures d'été et d'hiver, etc, etc.

Le tout à de bonnes conditions et à des prix excessivement bas.

M. Roch aura aussi en mains tous les morceaux nécessaires pour réparer les instruments vendus.

Berthier, 13 fév. 1891.—juo

IMPRIMERIE de la GAZETTE de Berthier.

On se chargera de faire toutes sortes d'impressions, telles que

Requis, Notices, Billets, Cartes de Visite, Lettres Funeraires, Cartes d'Affaires, Entêtes de Comptes, Pamphlets, Circulaires, Livres, Blancs pour Notaires et pour Avocats, Billes, Notices, Requis, On donnera une attention toute spéciale aux FACTUMS. Le tout fait dans les derniers goûts et au plus bas prix.